



INSCRIPTION A UN ATELIER MAQUILLAGE FABULEUSES

Pour vous inscrire, remplissez et retournez ce formulaire signé, par e-mail ou par courrier.

En cas de questions, appelez-moi au +41(78) 894 06 39.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Date de naissance : _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Je souhaite m'inscrire à l'atelier du : _____

Par sa signature, la participante valide son inscription et atteste avoir lu et approuvé les conditions générales de *Mariana Bellon - fabuleuses*, mentionnées plus bas.

Date: _____

Signature: _____

(du représentant légal si le participant est mineur)

Je vous remercie de me faire part de votre inscription en me retournant ce formulaire par e-mail à info@fabuleuses.ch ou par courrier à l'adresse suivante:

Mariana Bellon
Fabuleuses
Rue de Lyon 19
1201 Genève



MODALITE DE REGLEMENT

<input type="checkbox"/> 1 personne	Prix : 180 CHF
<input type="checkbox"/> 2 personnes	Prix : 300 CHF (soit CHF 150.- par personne)
<input type="checkbox"/> 3 personnes	Prix : 390 CHF (soit CHF 130.- par personne)

Merci de verser vos frais d'inscription par virement bancaire sur le compte suivant :

Compte CCP: 14-99454-6
IBAN: CH08 0900 0000 1409 9454 6
BIC: POFICHBEXX
Swisspost-Postfinance, Nordring 8, 3030 Bern
Dénomination: Mariana Bellon, 1201 Genève

CONDITIONS GENERALES :

1. Paiement des frais d'inscription.

En validant son inscription, la participante s'engage à verser les frais d'inscription à Mariana Bellon - fabuleuses avant la date de l'atelier. Le non-paiement des frais d'inscription ne sera pas considéré comme une annulation de l'inscription de la participante.

2. Annulation par la participante.

La participante peut annuler son inscription par e-mail à info@fabuleuses.ch sans frais jusqu'à 48 heures avant l'atelier. Des frais d'annulation correspondant à 50% des frais d'inscription seront perçus pour toute annulation reçue moins de 48 heures avant l'atelier.

3. Nombre de participantes.

Afin d'assurer le bon déroulement de ses ateliers, Mariana Bellon - fabuleuses fixe pour chacun d'entre eux un nombre minimal et un nombre maximal de participantes. Les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Si le nombre de participantes est insuffisant, l'atelier n'aura pas lieu et Mariana Bellon - fabuleuses remboursera intégralement les frais d'inscription versés par les participantes.